

Jardin partagé Campus Vert de Cronenbourg

Charte 2023

Table des matières

Préambule.....	1
Objectifs.....	1
Mode de fonctionnement.....	2
Un jardin de partage cultivé au rythme de chacun.....	2
Un jardin expérimental.....	3
Un jardin pédagogique et d'échange des savoirs.....	3
Un jardin sans maître jardinier.....	3

Préambule

Un projet de jardin partagé initié par le Centre de Loisir Educatif (CLE) et le Département d'Écologie, Physiologie et Éthologie de l'IPHC a débuté en 2018. Suite à l'envie d'étendre cette initiative à l'ensemble des agents du campus de Cronenbourg, une extension de ce projet à plus grande échelle est née et s'inscrit dans le projet Campus Vert. La présente charte définit les objectifs et le cadre général du fonctionnement de ce jardin. Celui-ci répond à certaines valeurs que nous souhaitons porter avec ce projet, au-delà d'une simple activité horticole : le respect des autres et de l'environnement, le vivre ensemble, la responsabilisation de chacun, la prise de décision en groupe, la fierté de participer à une œuvre collective et d'en récupérer les fruits (au sens propre comme figuré). Nous voulons aussi conserver une certaine flexibilité et permettre l'évolution par l'usage.

Objectifs

Objectif principal : ***Mettre en place et faire vivre un jardin cultivé à plusieurs.***

Objectifs secondaires

- Sensibiliser par la pratique et la discussion à une approche plus responsable de nos moyens de consommation et de culture.
- Apprendre et faire partager ses propres connaissances.
- Ménager un temps de pause, avant ou après la journée de travail, pour une activité manuelle et physique permettant de se relaxer et de se redynamiser.
- Favoriser la mixité sociale, d'âge, de culture, en cultivant un espace commun.
- Impliquer les enfants et les sensibiliser au jardinage.
- Consommer le fruit de notre travail en commun, si la production le permet.

Mode de fonctionnement

Un jardin de partage cultivé au rythme de chacun

○ Horaires

De façon générale, nous souhaitons que ce jardin soit à la disposition de ceux qui veulent en prendre soin, sans contrainte matérielle ni horaire. C'est pourquoi, il n'y a pas de créneau réservé pour la pratique de cette activité. Chacun est libre de venir seul ou à plusieurs au moment de la journée qui lui convient le mieux dans le respect des horaires autorisés de présence sur le campus. De même, il n'y pas de fréquence obligatoire mais une présence régulière (1x par semaine par exemple) permet de rencontrer plus souvent des collègues et de discuter, de diminuer la charge de travail à chaque passage et de permettre la bonne tenue du jardin.

Néanmoins, pour les cas particuliers d'événements de groupe (récolte, travaux importants dans le jardin, pique-nique...), un horaire commun devra bien sûr être trouvé pour permettre leurs réalisations.

○ Coûts et Matériel

Participer au jardin est **gratuit**. La seule contribution éventuelle se situe au niveau matériel. Nous comptons pour le lancement du jardin sur les apports individuels en graines, semis et matériel (outils, accessoires), le but étant de recourir autant que possible à l'apport de chacun et à la **mise en commun**. Une caisse de rangement est mise à disposition sous le préau du CLE. Un binôme de responsables des clés de la caisse de rangement sera mis en place et communiqué à l'ensemble des signataires de cette charte, ainsi que les modalités pour récupérer les clés.

○ Culture

Ce jardin est entièrement partagé, il n'existe pas de parcelles ou de cultures individuelles, tout appartient à tous.

Pas de produits phytosanitaires, ni apports azotés de synthèse. Ceci s'applique aussi bien aux cultures, qu'à proximité du jardin. Pour aider les cultures sans avoir recours aux produits précédemment mentionnés, un **compost** est mis en place. Son usage sera affiné avec l'expérience, mais, il est d'ores et déjà prévu d'éviter d'y déposer de la viande ou du poisson (pour des questions d'odeur et d'attraction de mammifères carnivores).

En ce qui concerne l'eau, nous rappelons que pour économiser cette ressource, la bonne pratique est **l'arrosage** tôt le matin ou en soirée (surtout en été), de préférence à l'aide d'arroseurs.

À l'heure actuelle il n'est pas souhaité définir des règles strictes concernant qui peut **récolter** quoi et quand, comme cela a fonctionné pour le précédent jardin partagé entre le CLE et le DEPE (cf. préambule). Nous encourageons très fortement la récolte en groupe, car cela est toujours plus agréable de partager le travail de récolte et d'en profiter ensemble.

○ Présence de volières

Dans le respect du travail de chacun, nous attirons l'attention sur la présence d'une volière à côté de la prairie où se situe le jardin. Dans l'attente d'une solution pérenne (haie, filet de camouflage...), il faudra veiller à limiter les activités au plus proche de la volière.

Un jardin expérimental

Bien qu'il n'existe pas de parcelle individuelle privatisée, il est tout à fait possible d'imaginer des parcelles indépendantes les unes des autres avec des **modes de culture différents** (friche, association végétale, culture en butte, culture classique en ligne...). La seule limite est de ne pas utiliser de produits phytosanitaires ou d'apports azotés de synthèse.

Par ailleurs, en tant que **campus scientifique**, nous encourageons fortement les initiatives d'expérimentations / de mesures scientifiques. Par exemple, évaluation des méthodes de cultures, prélèvements des sols, mesure de la biodiversité, essai d'associations végétales... Tout projet spécifique doit être validé au niveau de la délégation régionale (julie.quille@cnr.fr) avant d'être mis en place au niveau du jardin partagé.

Un jardin pédagogique et d'échange des savoirs

Nous voulons que ce jardin ne partage pas uniquement ses récoltes mais aussi des connaissances et des savoir-faire. C'est pourquoi nous encourageons chacune et chacun à demander des conseils, partager son point de vue, expliquer un procédé, s'essayer et faire part de ses retours. Nous encourageons aussi les idées d'activités d'échanges (reconnaissance de plantes, utilisations de plantes médicinales, techniques de culture, photographies time lapse, macrophotographie, vidéos, décoration du jardin et de son pourtour...).

Dans ce contexte, les échanges avec les **enfants et animateurs du CLE** sont primordiaux. De par le mode de fonctionnement du CLE où les enfants sont relativement libres quant au choix de leurs activités, les usagers du jardin doivent donc être conscients que les enfants du CLE peuvent venir à tout moment. C'est alors l'occasion de leur montrer ce que vous faites, de leur expliquer et de les faire participer. Ne pas hésiter à échanger avec les animateurs du CLE si vous avez des idées ou des questions par rapport aux enfants.

Un jardin sans maître jardinier

Le dernier point concerne l'organisation même du jardin et de ses participants. Nous souhaitons un jardin **sans rapport hiérarchique**. Chaque participant est jardinier, au même niveau qu'un autre, et peut cultiver sur toutes les parcelles en respectant le mode de culture choisi. Cette démarche implique un bon suivi des tâches effectuées et de celles à effectuer. Par ailleurs, pour le bon fonctionnement du jardin, il apparaît nécessaire d'attribuer à certains jardiniers des responsabilités d'organisation. Ces personnes n'ont pas de droits supplémentaires et assurent juste la bonne coordination du projet et des personnes impliquées.

○ Prise de décision et réunions

Il est proposé d'organiser une assemblée générale (AG) au moins une fois par an à la fin de la saison (en octobre ou novembre par exemple). Cette AG sera l'occasion de faire le bilan de l'année et des directions à suivre pour l'année à venir (nouvelle organisation, nouvelles parcelles, nouvelles expériences, gros travaux à venir, investissements...).

Si en cours de saison, des ajustements doivent être faits ou que des événements demandent à être traités rapidement, une réunion extraordinaire ou un échange de mails pourront être mis en place, selon la complexité des éléments à discuter.

Que ce soit en AG ou au cours de réunions extraordinaires, la décision retenue doit s'efforcer d'être la plus partagée possible et de ménager les différentes parties.

○ Contacts :

- Pilotage du projet : **Julie Quillé** (Délégation Alsace) julie.quille@cnrs.fr
- Gestion du projet : **Sylvia Pardonnet** (IPHC-DEPE) sylvia.pardonnet@iphc.cnrs.fr
- CLE : **Kévin Wolff** (directeur du CLE) clestrasbourg@caes.cnrs.fr

* * * * *

En signant cette charte, j'atteste l'avoir lu attentivement, avoir posé des questions pour les points qui ne me semblaient pas clairs et m'engage à respecter ses termes.

Prénom (Nom) :

Le / / , à